

Ballet de Monseigneur  
le duc de Vendôme ,  
dansé lui douzième en  
la ville de Paris, dans la  
grande salle de la  
maison [...]

Ballet de Monseigneur le duc de Vendôme , dansé lui douzième en la ville de Paris, dans la grande salle de la maison royale du Louvre. Puis en celle de l'Arsenac, le 17 et 18e jour de janvier 1610. 1610.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

\*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

\*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

\*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

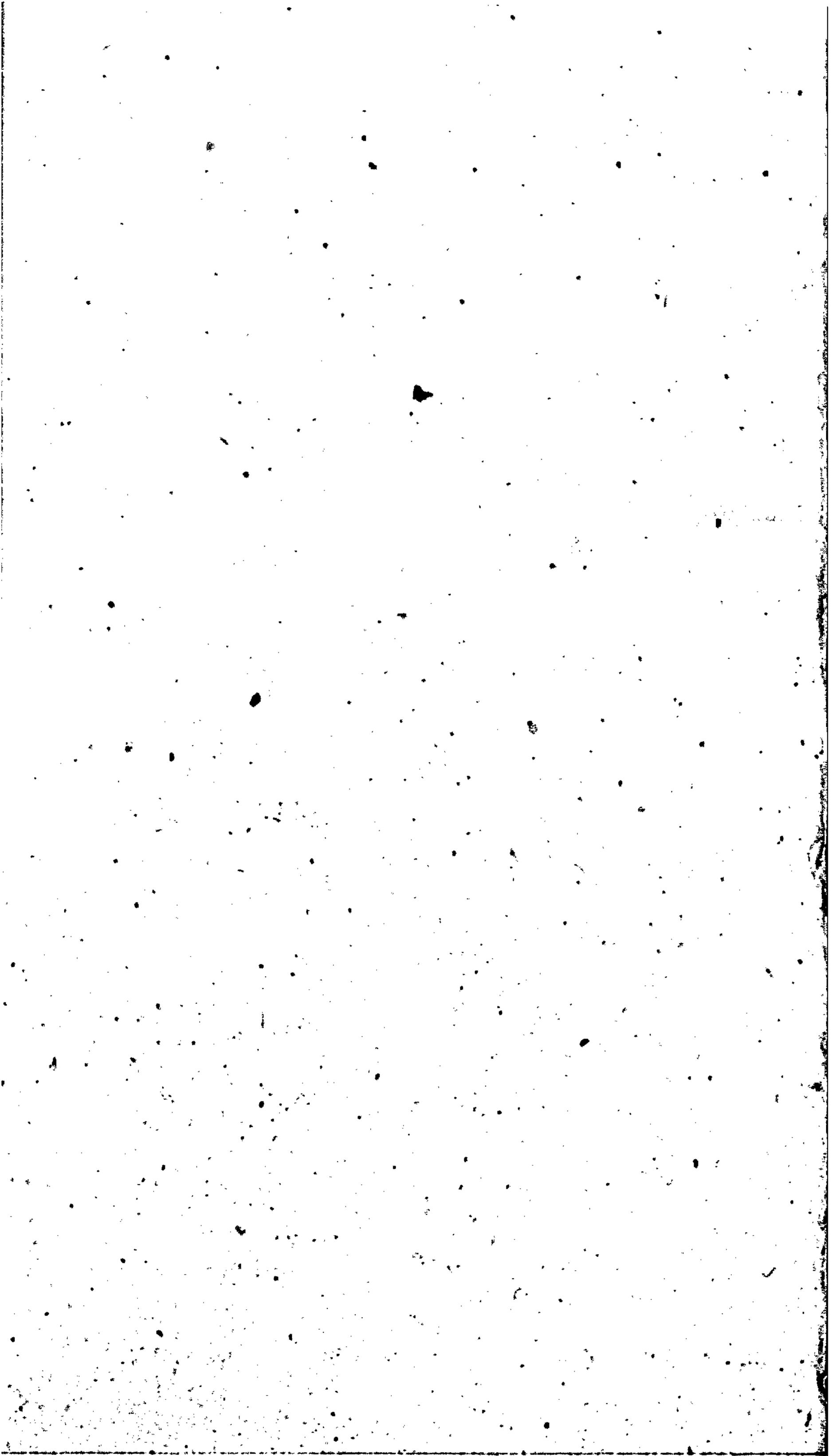
\*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisation@bnf.fr](mailto:reutilisation@bnf.fr).



**INVENTAIRE**  
**Yf. 7.853**

**Y<sup>+</sup>**  
**5977**

5977

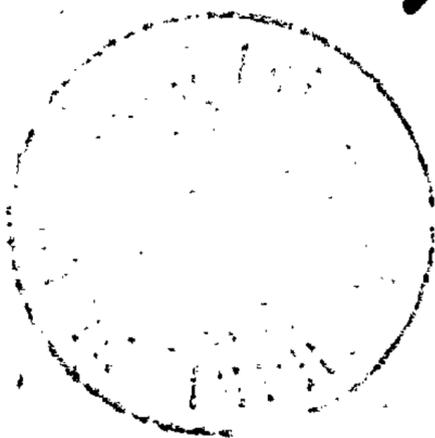
Q.

Yf 7853

BALLET  
DE  
MONSEIGNEUR  
LE DVCE DE  
VANDOSME,

Dancé luy douziesme en la ville de Paris,  
dans la grande salle de la maison  
Royale du Louvre.

*Puis en celle de l'Arсенac, le dix-sept, & dix-  
huitiesme iour de Janvier 1610.*



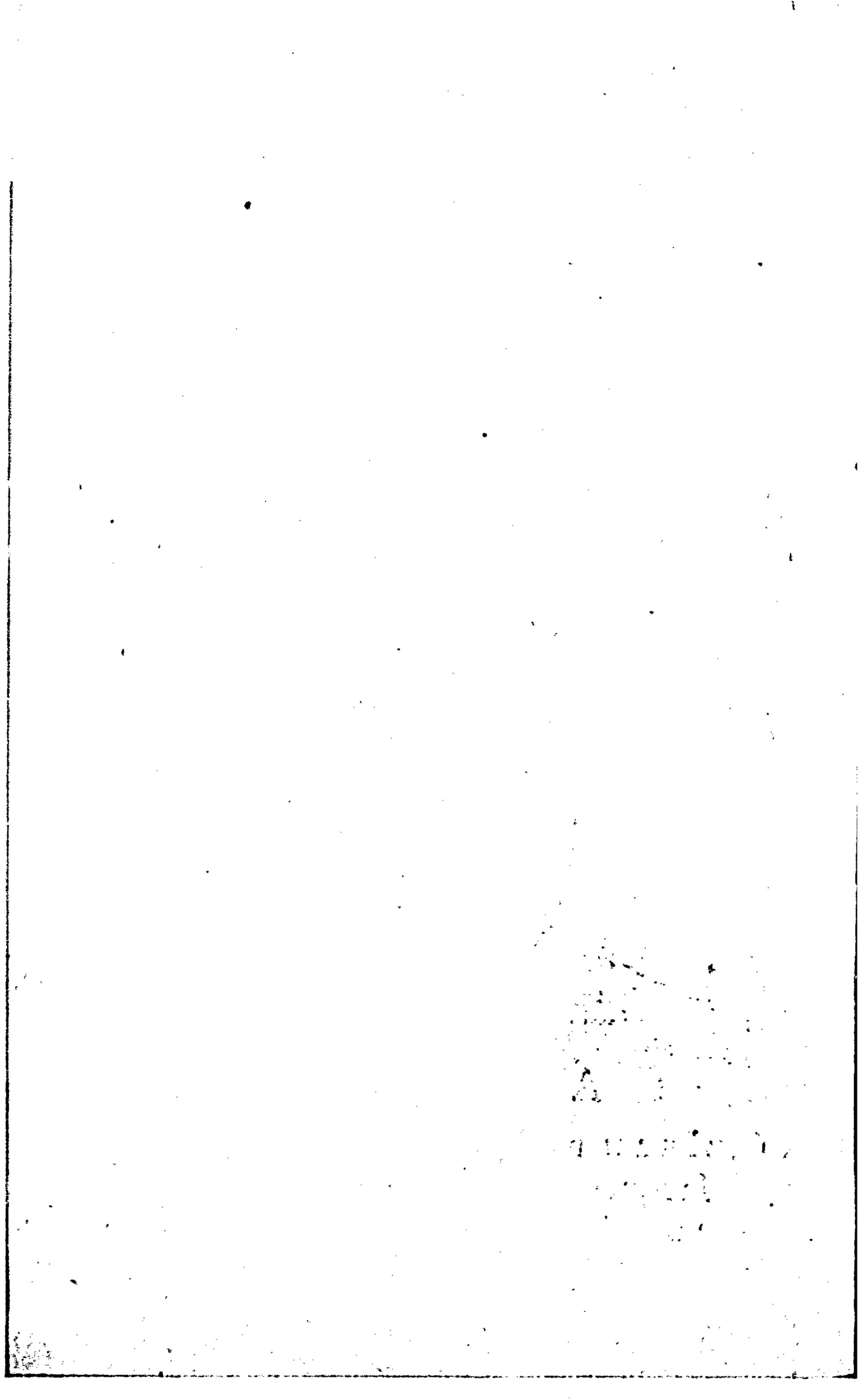
A PARIS,

Chez JEAN DE HEVQUEVILLE, rue S.  
Jacques, à l'enseigne de la Paix.

---

*Avec Privilege du Roy.*

1977





BALLET  
DE MONSIEUR  
LE DUC DE VANDOSME,

ARGUMENT.

 *LCINE Magicienne, esprise  
de la beauté de douze ieunes Che-  
ualiers errans, ne les pouuant re-  
duire à son amour, les enchante dans vn  
Palais, qu'elle rend inuisible au milieu d'v-  
ne grande forest; où reconnoissant par ses  
arts qu'ils doibuent estre deliurez par la  
seule veuë du plus grand Roy de la terre:  
furieuse & fulminante, menace ses Demons,  
en mesprisant sa science, & leur foible pou-  
voir.*

DESCRIPTION DE LA GRAN-  
DE SALLE DV LOVRE.



A Salle contient en longueur six vingts cinq pieds, sur quarante cinq de large, & vingt quatre d'exaulcement ou environ, ayant plusieurs grandes croisées de costé & d'autre, entre lesquelles sont des eschaffaux & galleries à trois estages, remplis de sieges par tout, fermées par embas de longues barrières tout à l'entour. Au bout de ladite Salle est vn Theatre esleué de trois marches, pour le Roy: plusieurs chandeliers dorez, faiçts en forme d'estoilles, sont suspendus au plancher, sur lesquels on met force flambeaux: au dessus dudit Theatre il y en a deux plus grands que tous les autres; celuy de la main droicte represente vn Soleil doré d'or moulu sur les pointes & rayons, duquel on met force flambeaux de cire iaulne; celuy de la main gauche est fait comme vn grand croissant bien argenté, remply par tout de flambeaux de cire blanche. Au milieu dudit Theatre où sied le Roy, est esleué vn grand Detz de velours rouge cramoisi, en broderie d'or &

f

d'argent, tout chamarré de grand clinquās d'or, & bordé tout à l'entour de grandes creispines, & franges d'or, d'argēt, & de soye rouge.

---

DESCRIPTION DE LA FOREST,  
ET BOIS ENCHANTÉ.

**A** L'entrée de la grande Salle se voyoit la forest fort touffuë, pour la quantité de chesnes, d'ormes, de haitres, d'aliziers, & autres arbres & buissons fort hauts, ayant trois grandes illuës par le deuant. Au milieu de ladite forest estoit assis le Palais enchanté, fait en forme d'Amphitheatre, orné de plusieurs Portiques, Colonnes, Niches, & figures antiques. Le haut entouré de balustres dorées, deuant lequel vne Piramide estoit esleuée, portant vne certaine prophetie, le tout caché d'un grād rideau, & la forest aussi, contenant enuiron la sixiesme partie de ladite Salle, dont toutes les galeries & eschaffaux susdits, estoient parez de longs tapis de Turquie, de Perse, de la Chine, & autres excellens, où seoient partie des assistās. Le Roy assis sur son siege Royal, & magnifique au dessouës dudit Detz, la Roynne, & la

Royne Marguerite aupres de sa Majesté, Monseigneur le Daulphin à ses pieds, & de costé & d'autre tous les Princes & Princesses du Sang, autres Princes & Princesses du Royaulme, officiers de la Couronne, Ducs, Marquis, Contes, Barons, Seigneurs, Gentils hōmes, Dames, & Damoiselles de la Cour, chacū assis selon son rāg & qualité. Les Capitaines des gardes du corps derriere sadite Majesté: les Archers plus derriere, ayāt leurs armes: les Exempts avec les maistres des ceremonies, dans la Salle pres les barrieres, pour empescher qu'il n'y eust ny desordre, ny confusion. Le tout estant en grand silence: alors le rideau qui couuroit la forest tomboit en terre, & ladite forest se voyoit appertement.

---

PREMIERE ET PLAISANTE  
ENTREE.

**L**E magnific Messire Gobbemague, grand confallottier de l'Isle des singes, que la Magicienne Alcine auoit fait venir en ce lieu, par le moyen de ses arts, entroit vestu d'une grande cappe à manche, façon de Bearn, avec le capuchon derriere, faite de

satin iaulne, chamarrée en escharpe de plusieurs clinquans d'argent, vn bouillon d'or entredeux, toute doublée de toile d'argēt: Ceint d'vn grand bas de saye de mesme estoffe, couleur & enrichissement, lequel luy tomboit iusques sur les tallons; ayant sur sa teste vn grand chappeau poinctu, fait en forme de Piramide de quatre couleurs: la blanche estoit de toile d'argent, la rouge estoit de satin, la verte estoit de damas, & la iaulne estoit de velours à fond d'or: La chevelure longue, le visage contrefait, la barbe espaisse & large, qui luy tomboit sur la ceinture, portant vn grand fallot en sa main, lequel faisoit son entrée, marchant d'vn pas magestueux, tournant la face de tout costé, suiuy de trois esclaves Turcs, vestus de robes de damas iaulne, ceints de ceintures de pillette d'argēt, chacun sur la teste vn gros turban, fait de gazes d'or entrelassez, portant des brodequins de satin rouge, bordez de gallon d'or: Leurs maques bazanez auoiēt le sourcil gros, & la moustache releuée: lesquels Esclaves sonnoient chacun la partie d'vn dessus de violō, faisant l'air du premier ballet, & dançans aussi en sonnant, suiuiēt ledit Messire Gobbemague, qui les menoit plaisamment iusques au milieu de ladicte

salle, & les faisoit placer sur la main droite  
 pres la barriere, où passant parmy eux, en vn  
 moment il se transformoit en vn ieune Mo-  
 re, vestu d'une camizolle de damas bleud,  
 chamarrée de passément d'or en traucers,  
 portant des cullottes à la vieille hauloize  
 de toile d'argent, le haut decoupé par grã-  
 des ballafres, bordées de gallon d'or, & bou-  
 fantes de Brocatel d'or & de soye iaulne: les  
 canons iustes, chamarez comme la cami-  
 zolle, ceingt par dessus d'une ceinture blan-  
 che, où pendoit vne fauconniere de toile  
 d'argent & incarnat faconné, pleine de cõ-  
 fitures & dragées. Il auoit en l'une des gem-  
 bes vn bas de soye rouge, lié d'une gerretie-  
 re de taffetas vert à longues franges d'or, à  
 l'autre vn bas de soye vert, lié d'une gerre-  
 tiere de taffetas rouge à dentelles de fil d'ar-  
 gẽt: vn bonnet d'escarlatte sur la teste, cha-  
 marré de clinquãt d'or: & dessus vn lōg pa-  
 nache de plumes de coq iaulnes & noires:  
 le masque noir, dont le sourcil & les mou-  
 staches estoient argentez. Lequel More au  
 son desdits viollons, ayant fait quelque tour  
 de souplesse, vne baguette dorée en la main,  
 s'ẽ alloit vers ladite forest faire entrer deux  
 pages porte-flambeaux, vestus en Magots  
 vers, d'habits tout d'une venuë, & fort iu-

stes, faits de peluche de soye verte : la chevelure de la teste, du corps, & des espaules, faiçtes de longues franges de soye floche, verte aussi : ceints d'une ceinture de toque d'argent, la boucle derriere, le cul peint sur satin incarnat blaffard, bien contrefaiçt, & le masque approchant du naturel. Lesquels porte-flambeaux au seul signe de la baguette que leur faisoit ledit More, alloient saultans à petits bons apres luy, iusques au milieu de ladite salle, où faisans quelque faults en auant l'un apres l'autre, ils se separoient, & de l'un & de l'autre costé, saultans & grimassans, tant qu'ils fussent aupres dudit theatre: puis s'asseans sur le cul, ledit More leur dōnoit des confitures & dragées qu'ils mangeoient : lequel les laissant lors, & s'en retournant à capriolle vers ladite forest, en faisoit sortir trois autres violons esclaves, tous trois de front, vestus comme les premiers, dançans, & sonnans la partie de la haute contre dudit Ballet, lesquels venoiẽt ioindre leurs compagnons au milieu de ladite salle: & en ce mesme ordre ledit More faisoit entrer de ceste façon iusques à quinze violons, trois à trois, dançans & sonnans en entrant, les vns le dessus, les autres la haulte contre, comme i'ay dit, & les autres la

taille, le quintapars, & la bassecontre. Et les dix Magots verts porte-flambeaux entroiēt semblablement deux à deux : puis estans tous entrez & rāgez (ainsi que les premiers) les quinze violons tous de front le long de la barriere, commençoient à sonner ensemble le ballet des Magots verts, lequel ils dançoient en dix façons, tousiours en cadance, avec faults, gambades, gestes & grimasses differentes. Ledit More estant au milieu d'eux, leur faisant signe de ce qu'ils deuoient faire, & en ceste façon, il les faisoit retirer apres luy file à file vers ladite forest, tantost saultant sur vn pied, tantost sur vn autre, tantost sur les deux ensemble: Ainsi retirez, tous les violons montoient sur leur eschafaux, pour sonner tous les balets qui se deuoient dancier.

---

## ENTREE D'ALCINE.

**A**LCINE en mesme instant entroit de la forest dans la salle, richement vestuë d'vne robe de drap d'or frizé & bleu, dont les bords estoient enrichis par tout d'vne broderie d'estoilles d'or, au milieu de chacune desquelles y auoit enchassé vne grosse

perle. Les manches estoient découpées par longues bandes, reprises de petits boutons esmaillez d'azur : au trauers desdites decoupeures sortoit la chemise par gros bouillons tous parsemez de plusieurs diuerses fleurettes nuées de toutes couleurs : Les lambequins qui tomboient du tour de la ceinture en bas, estoient de lame d'argent battu, ondé & frizé, sur lesquels on voyoit force chatons de pierreries bien adiancez, avec des campanes d'or sur chacune pointe d'iceux : La mante qui couuroit ses espaulles estoit d'un gaze d'or & incarnat fort delié, reprise par le deuant, & liée d'un lacs d'amour sur l'espaulle gauche : sa riche coiffure faite & ployée en arcade sur arcade, globe sur globe & cheuron sur cheuron, sur vn fond de satin bleu en broderie, releuée d'estoillettes d'or, toutes les arcades couuertes de perles rondes, de gros rubis, & de belles emeraudes, si bien mises en œuure, & si artistement, que la manufacture en surpassoit la matiere : sur le hault de ladite coiffure estoit vn gaze double & delié, pendant sur le derriere, qui paroissoit de la mesme couleur qu'Iris se montre au Ciel, entre la pluye & le beau temps. La fraizé à douze lez, faite de la plus fine dentelle qui se fist oncques en l'Isle de Ca-

rie, & les manchettes semblablement. Elle sonnoit d'un Luth en entrant, suivie d'une de ses Nymphes, qui luy portoit la queue de sa robe, & de dix autres apres separees en deux rangs, iouant de plusieurs instrumens, & dançans d'un pas graue & doux, toutes lesquelles estoient vestuës d'une mesme façon: leurs robes faictes de toile d'argēt à manches pendantes: le corps brodé en demy cheurōs, entrelassez de canetille d'or, repris de frizon, & les demy cheurons remplis de fleurettes entrelassées: le bas & tour desdites robes aussi brodé iusques au milieu, sur lequel tomboient les poinctes des Lamequins faits de plusieurs rouleaux, attachez l'un à l'autre, d'une estoffe brillante d'argēt & incarnat, de la nouvelle fabrique, enfermez de chainettes d'argent, & par le milieu une chaine de perles rondes, au bout de laquelle estoit une campane d'or, chacune une fraize de point couppé, les manchettes de mesme. Leurs mantes faites de gaze incarnat & argent, leur couuroit partie du dos reprises en escharpe par le costé, & notées sur l'espaule gauche. Leurs coiffures faictes à rouleaux d'or & d'argent, entrelassez de nœuds gordiens en poincte, avec un cercle au dessus de pierreries, que lesdites poinctes

soustenoiēt en façon de couronne, enrichy tout autour de rozettes de diamans, de fleurettes d'opales, & de petites estoilles de rubis, mises entre deux rangs d'emerauldes, taillées en petits fueillages, au milieu duquel cercle estoit esleuée vne triple fleur de Lys, de belles iacintes sur vn fond d'azur. Leurs brodequins de satin incarnadin à piece emportée, & reprise d'vn frizon d'or, doublez de toilette d'argent, chacune vn masque découpé. Ainsi donc habillées, Alcine marchoit la premiere, conduisant cete agreable suite iusques aupres du Theatre, où estoit sa Majesté, deuant laquelle elle recitoit seule en chantant les vers qui s'ensuiuent, & le chœur de ses Nymphes reprenoit en sonnant & chantant le dernier vers de chacun couplet.

---

## VERS D'ALCINE.

*Rien ne s'oppose à mes lois,  
 Je suis l'effroy de ces bois,  
 Alcine au monde cogneüe,  
 Qui vois marchant sur l'onde & sur la nuë.  
 Je suis par tout où ie veux,  
 Du Ciel j'arrache les feux,  
 Aux Enfers & sur la Terre,  
 Ma voix est crainte autant que le Tonnerre.  
 Par mes Démonz familiers,*

*J'ay changé des Cheualiers,  
Qui superbes en leurs armes,  
N'adoroient point, ny mes yeux, ny mes charmes.*

*Mes yeux ne peurent forcer  
Leur trop fidelle penser,  
Mais mon sçauoir qui me vange,  
Couure leurs corps d'une figure estrange.*

*Estant ainsi transformez,  
Ils ne seront point aymez,  
Et ceste seule vengeance,  
A mon dépit peut donner allegeance.*

Ayant acheué de chanter les vers susdits, elle s'en retournoit avec ses Nymphes, toujours dançant, faisant vne tres-belle & assuree retraicte, tant qu'elle paruenoit apres de ladite forest, où toutes s'arrestoient. Puis Alcine recommençoit à chanter ce dernier couplet, comme les precedens.

*Sortez Cheualiers sortez,  
Tesmoignez à ces beautez,  
Que ma science profonde  
Peult tout changer, & faire vn autre monde.*

Lors elle rentroit avec ladite suite dans ladite forest, d'où elle faisoit sortir les crottesques cy apres descrites.

---

## ENTREE DE QUATRE CROTTEQUES.

**D**EVX grosses tours mouuantes, & marchant, suiuiues de deux grandes Damoi-

felles seantes , estoient faites de clisse fort  
 legere, chacune desdites tours de sept à huit  
 pieds de haut, rondes & canelées par la ci-  
 me, couuertes de toilette d'argent sur toil-  
 le blanche, passémentées d'or en long & en  
 trauers, selon la forme & façon des tours ba-  
 sties de cartiers : ceintés par le milieu d'une  
 ceinture , où pendoit du costé gauche vn  
 grãd coutelats doré, la couuerture desquel-  
 les estoit d'estoffe bigarrée de la Chinc: sur  
 la cime se voyoit deux testes d'hommes cõ-  
 trefaites au lieu de deux giroüettes, avec de  
 grandes fraizes de toque d'argent: des coif-  
 fures faictes de cartõ couuert de toile d'ar-  
 gent & incarnat, garnies de plusieurs rozet-  
 tes d'argent battu , en façon de rouleaux,  
 garnis de bouillons d'or & bouquets de tou-  
 te sorte , esleuées par arcades iusques au  
 haut, où quantité d'aigrettes par petits pa-  
 naches se voyoiẽt attachez, lesdites tours en-  
 troient de front dans la salle, marchãt d'vn  
 pas gay, tournant & retournant la teste de  
 tout costé en dançant: En apres les suiuioiẽt  
 les deux grandes Damoiselles en cotesque  
 faites d'ozier delié, ayant de fort amples ver-  
 dugades. Les meins assemblées par le deuãt,  
 toute deux vestuës de robbes de toilette  
 d'or & incarnat, enrichies de bouillons d'ar.

gent, posez en cheurons pres à pres sur le corps & sur les manches. Le deuant, & le tour de ladite robe bordé de mesmes: elles auoient les cheueux blonds, le visage ieune & beau, sur lequel tomboient negligemment leursdits cheueux, avec vne grande fraize de tocque d'argent, les manchettes plissées, & des gans aux mains: bien coiffées d'vne coiffure fort releuée par demyarcade, & fort enrichie de petits bouquets, le fond d'or & d'argent bruny, garny de fleurons, rozettes, & rouleaux entrelassez, faits de cartisane d'or & d'argent battu, appliqué sur soye d'organçin, tant plain que vuide: vn grand voile double, de gaze d'argent & incarnat, pendoit par le derriere, lesquelles crottesques s'auançants ioyeusement, tournant les testes tantost deça, tantost delà, s'en alloient ioindre les deux tours, puis faisant quelque pas ensemble, puis separémēt avec geste & mesure se retiroient apres toutes quatre tousiours dançans, droit vers la forest, au deuant de laquelle s'estans arrestées, elles s'ouuroient d'elles-mesmes, & envoyoit on sortir quatre ieunes Nymphes Naiades, vestuës de petits corcets de toile d'argent & incarnat, leurs cottes de semblable estoffe, sur lesquelles pendoient de longues

fueil-

fueilles fort estroittes, comme fueilles de  
 rozeaux, faites de cartifane platte, couuerte  
 de soye verte d'organcin, avec de petite ca-  
 netille d'argent, le long desdictes fueilles, &  
 des iongs entredeux, faits de cartizane ron-  
 de, couuerte aussi de soye verte d'organcin,  
 mais vn peu plus obscure, entremeslé d'ar-  
 gent battu: & sur lesdictes cottes à l'endroit  
 de la ceinture, pendoient (au lieu de lame-  
 quins tout à l'entour) de pareilles fueilles &  
 iongs: leurs coiffures, d'or les cheueux dorez  
 tomboient sur leurs visages & sur leurs es-  
 paulles, estoient selon la forme de la teste  
 simplement couuertes, & garnies de mesme  
 fueilles & iongs, leurs brodequins de satin  
 vert de mer, brodez de soye & d'argent, en  
 façon de fueilles de cresson, se tenant l'vne  
 à l'autre, rehaussées d'vn frizon d'or battu,  
 & double canetille d'argēt: chacune tenoit  
 en la main droite vn grand esuantail pour  
 contenance, faiçt de fort belles & riches  
 plumes & bien colorées, avec vn miroir au  
 milieu de cristal de roche garny d'or, d'email  
 & de pierreries. Lesquelles faisoient leur  
 entrée l'vne apres l'autre, tournant d'vn pas  
 prompt d'vne tres-grande vistesse & dispo-  
 sition: puis ayant faiçt ensemble plusieurs  
 iolies figures, elles s'en retournoient toutes

dançant dans ladite forest, où deux magots  
 auoient portez leurs crotelques susdites au-  
 parauant.

---

## AUTRE ENTREE DE DEUX

pots de fleurs, & deux Hiboux en  
 crotelques.

**D**EUX grands pots de fleurs de six ou sept  
 pieds de hauteur faicts de cisse, dont  
 les emboucheures, corps & pieds se mon-  
 stroient bien arondis. lesdits corps, faits en  
 oualles, avec deux ances chacun des deux  
 costez, lesquels estoient couuers de toillette  
 d'argent sur boucassin blanc: les embou-  
 cheures & les pieds, bordez de quatre clin-  
 quans d'or l'un pres de l'autre: desdits pots  
 sortoient plusieurs bouquets grands & petits,  
 de toute sorte de fleurs, tirées apres le natu-  
 rel, faictes de soye, d'or & d'argent. Lesquels  
 pots, marchans & mouuans, commençoient  
 leur entrée de front, d'un pas graue & doux,  
 faisant chacun vn tour en entrant, & le  
 redefaisant ensemble à la cadance, deux  
 grands Hiboux de pareille hauteur, fort  
 bien contrefaits, & imiter en toute chose,  
 suiuoient lesdits pots de fleurs, ayans cha-

cun la teste, la face, le corps & les iambes, couverts de menuës plumies, grandes & petites, cimantées dextrement & artistement sur gros carton: la teste, les yeux, le bec, les oreilles, les pieds, les iambes, & les griffes, faits aussi de carton couvert de satin, peint apres le naturel de la couleur des vrayz Hiboux: lesquels marchans à pas lent, faisant semblant de sauter, se regardoient l'un l'autre à la cadance. Lors s'estans ioincts aux deux pots de fleurs susdits, bien que d'un pas differend sous vn mesme air, ils ne laissoiēt pas de s'accorder à leurs figures, qu'ils faisoiēt durer assez long temps, avec plusieurs gestes & grimaces bien plaisantes à voir, puis se retiroient tout doucement deuant ladite forest, où s'entr'ouurans, comme les autres precedentes crotelques, en sortoient quatre Nimphes richement vëstües d'estoffes fort brillantes, fort legeres, & fort enrichies de broderie, de fueilles, & de fleurs d'or & d'argent, sur le corps, & sur les manches de leurs robbes. Les Lamequins qui leur tomboient de la ceinture en bas, estoiēt tous couverts de fleurons iusques au bout, & sur la poincte de chacun d'iceux, pendoiēt trois clochettes, semblables à celles qui croissent parmy les hayes & buissons. Leurs

coiffures fort releuées & assemblées tout du long par demy globes, & demie arcades d'or, d'argent & de soye, polez sur vn fond de toilette d'argent & vert, lequel fond estoit réply de petits bouquets de fleurettes d'or & de soye, faits sur du satin de plusieurs couleurs, s'estrecissant en amont par carreaux & bastons rompus, iusques au haut desdites coiffures, couuertes de panaches d'aigrettes longs & courts, repris sur tous les bouts des carreaux & bastons rompus, leurs cheueux Chastain cler, leurs fraizes, & leurs manchettes plissées à dantelles, les brodequins de satin blanc, façonné de flammettes & fleurons vers, lesquelles separément commençoient à dancer d'vn pas gay, prompt & releué: puis toutes ensemble, tenant chacune vn dard en la main droite, dont le fer estoit doré, & duquel elles faisoient semblant de vouloir frapper à chacune cadance, & se retiroient apres auoir fait quelques petites figures, toutes dispostement & à capriolles dans la forest.

ENTREE DE DEUX GRANDES  
violles, & deux Molins à vent en  
crotelque.

**D**eux grandes violles qui mouuoient & marchotent, faites de cartuche double, couuertes par dessus de satin iaulne doré, ayant chacune leur Roze, cheuallet, & cillet, montez de cordes, le manche & la teste garnis de touches & de cheuilles, & sur la cime vne teste ressemblant à celle d'un petit hommet, portant vne petite fraize de gaze d'argent, vne petite barbe, & vn petit chapeau de brocatel gris passémenté d'or, dont le cordon estoit en broderie d'or, d'argent, & de petites perles: aux deux costez desdites violles passoient deux bras & deux mains, la droite tenoit vn grand archet, & la gaulche vn morceau de Colafane: sur le dos desdites violles estoient deux fueilles d'argent, réglées de lignes noires, sur lesquelles y auoit des nottes d'or en musique, representant le chant qu'elles faisoient semblant de sonner les vnes apres les autres, en se tournant le dos pour cet effect. Toute deux entroient d'un pas glissant, viste, & fort plaisant, suivies de deux moulin à vent, lesquels faisoient

virer leurs aïles en entrant de front : ils estoient faits de menuë clisse en forme carrée , couverte sur toile grise de toilette d'argent & grix, enrichie sur les iointures de plusieurs petits clinquans, avec porte, fenestres & lucarnes , tout entouré de plusieurs vents figurez, des grandes aïles mouuoient & tournoient à temps : La couuerture de l'estoffe de la Chine, bigarrée à carreaux, sur la cime de laquelle il y auoit vne teste de meufnier enfariné, mouuante aussi, ayant le bonnet rouge, & dessus vne plume de coq. Lesdits moulins se venoient (dançant & virant les aïles ) entremesler avec lesdites violles d'vn pas à part soubs vn mesme air, & soubs mesme cadance : & ayant fait ensemble aucunes iolies figures s'en retournoient vers ladite forest toujours dançans, grimaçans, & virans les aïles d'vne fort bõne grace: puis s'entr'ouurans d'eux mesmes, en fortoient quatre Nymphes driades, vestuës chacune d'vne robe de brocatel à ramage d'argent & vert. Les manches brodées de soye verte, or & argent de plusieurs feuilles de diuers arbres, tout le bas & deuant de leur dite robe, brodé de mesme. Les lamquins pendans au dessous des genoux, representoient chacun vne branche, ou de

chesne, ou de peuplier, ou de faulne, ou de  
 fourteau, ou de charme, ou chatagnier, ou  
 d'ormeau, ou de tramble, l'vnc contre l'au-  
 tre: & au bout de chacun lamequin, au lieu  
 de campanc, pendoit vn petit bouquet du  
 fruit de chaque arbre, ou de la fleur. Leurs  
 brodequins d'vn satin vert naissant, brodez  
 de fueillages d'argēt, repris de frizons d'or.  
 Leur coiffures en demie arcades, cheurons  
 entiers, & rouleaux doubles, tous enrichis  
 de plusieurs especes de fruits sauvages, pē-  
 dans ausdites arcades, cheurōs & rouleaux,  
 comme noizilles, meures, chataignes heris-  
 sées, merizes noires, guines vertes, cerises  
 rouges, prunes iaulnes, amādes, fraizes, cor-  
 mes, prunelles, petites poires & pommes  
 sauvages: au haut de ladite coiffure, où les  
 demie arcades, cheurons entiers, & rouil-  
 leaux doubles aboutissoient, il y avoit plu-  
 sieurs panaches de diverses fleurs, & sur la  
 crette vne grosse masse d'aigrettes: Chacu-  
 ne desdites triades tenoit vn arc & vne flet-  
 che, faisant semblant de décocher à la fin de  
 chacune cadāce de l'air qu'on leur sonnoit.  
 Ayant fait forces figures differentes, touf-  
 iours dançant d'vne bōne grace, elles se re-  
 tiroient toute quatre dans la forest, où s'e-  
 stoient retirées les huit Nymphes prece-

dentes pour dancier leur ballet, comme vous  
verrez ensuiuant.

---

BALLET DES DOVZE NIM-  
PHES TRANSFORMEES.

**L**Es quatre premiers Naiades entroiēt en lozange, les Nymphes Floreiennes entroiēt en carré, & les quatre autres de front, faisant vne tres-belle entrée, & se venoient ioindte, puis s'entrelassoient en dancant, tantost par haut, tantost par terre, d'vn pas ores leger, ores graue, qui duroit assez longuement, portant chacune, ou son esuentail, ou son dard, ou son arc & sa flesche: se trouuoient toutes en rond, d'oū elles commençoient leur ballet, changeant d'air, de pas, & de cadance, & formoient ceste premiere figure, A: puis la marquoient durant vne cadance, moitié en auant, moitié en arriere, & de ceste premiere ils entroient en ceste seconde, L: La marquant comme la precedente, & puis venoient en ceste troisieme, C, & de ceste troisieme tomboient en ceste quatrieme, I: puis formoient ceste cinquiesme N: & de ceste cinquiesme venoient à ceste derniere E. Lesquelles six fi-

gures faisoient le nom d'Alcine. Alors elles commençoient vne tres-belle chaine, d'un autre air, pas & mesure, qui les reconduisoit toutes dans ladite forest.

---

## BALLET DES HVICT NAINS D'ALCINE.

**L**Es douze Nymphes susdites estant ainsi disparuës, l'on voyoit sortir de la forest vn petit Nain, portant sur son costé vne petite massuë, & vn petit bouclier attaché, vestu d'un pourpoint, chausses, & bas de soye incarnadin, & par le dessus vne petite cazaque sans manche, qui ne passoit pas les genouils, faite de satin, attaché par bandes en montans, de la largeur de quatre doigts chacune bande, l'une incarnate, & l'autre bleuë, avec vn clinquant d'argent sur les coustures d'icelles: toutes lescites bandes estoient decoupées à piece emportée par compartimens à iour, repris de petits cordonnets d'or, & doublées de toilette d'argent fort brillante. Le chapeau qu'il portoit fait de mesme estoffe, couleur & enrichissement, par bandes aussi. Il auoit les bords coupez & retroussiez sur les

deux costez, enrichy tout à l'entour de plusieurs petites rozes, de rouleaux & bouquets, plumes d'or, d'argent, & de soye, remplis de papillottes. Sur le hault vn long panache d'aigrettes, ayant vne grande fraize, & les manchettes plissées, vn masque ridicule. Ledit Nain entroit seul dans la Salle, tout racourcy, & comme assis sur les talons, dançant les deux mains, tantost sur les costez, tantost sur les genouils, marchant d'vn pas large, & s'arrestant à la cadance, avec vn demy sault rond, la teste vers la forest, & le redefaisant la teste vers le theatre, continuant iusques enuiron le milieu de la salle en ces mesmes pas, faults & gestes durant trois ou quatre cadances. Et puis vn sien compagnon vestu comme luy, entroit de mesme, & le venoit ioindre à la queuë, dançant comme auoit fait le premier: puis deux autres Nains ensemble entroient semblablement, & les autres deux à deux se trouuans à la premiere figure bien placez au deuant du teatre, où ils en faisoient force autres, tousiours par bas & fort racourcis, tant que les viollons changeoient d'air, & lors lesdits huit Nains se haulsans tous à la fois, en faisant vne capriolle, dançoient ceste seconde partie du Ballet par hault d'vne disposition

merueilleuse. Ils estoient tous petits & choisis pour les plus dispos hommes de la Cour, & faisoient (presque tousiours à sauts, capriolles & entrichats) les figures bien marquées de ceste seconde partie du Ballet susdit, tant qu'en changeant & d'air, & de pas, & tous ensemble tirans de leur costez, & la petite masse, & le petit bouclier qui y pendoient, bien peint & doré. Ils commençoient à se chamailler tousiours dansans les vns les autres, tantost vn à vn, deux à deux, trois à trois, quatre à quatre, puis tous ensemble alternatiuement, avec tant de grace & assurance, que c'estoit vn estonnement que de les voir, ores s'auançans, ores se recullans, puis se choquans des boucliers, puis se frappans & refrappans des masses sur la teste, sur les bras & sur le corps, parās dudit bouclier, & les coups des gerrets de ladite masse, sans perdre iamais la cadāce, ny faillir à faire vne capriolle en la marquant; & faisoient en ceste façon plusieurs belles & diuerses figures. En fin ils se retiroient deux à deux en chamaillant & capriollant tousiours iusques à ce qu'ils fussent tous rentrez dans la forest: ledit Ballet n'auoit oncques esté mieux inuenté qu'ils fust lors dancé.

RETOUR D'ALCINE FURIEV-  
SE, AVEC SES NIMPHEs.

**A**LCINE & sa suite retournoient marchant d'un nouveau pas, d'une autre façon, vestuës d'autres habits & d'autres couleurs: laquelle tenoit vne petite baguette d'or en sa main, & ses Nimphe portoient des instrumens differens aux premiers, ayant toutes eu le loisir de rechanger, elles entroient dans la salle, regardant deçà & delà, avec gestes furieux, & menaçans d'une façon altiere, d'un regard trenchant: & Alcine avec des gestes fort estranges marchoit impatiente, ores deuant, tantost au milieu, puis derriere, sans ordre & sans mesure: toutesfois les gestes & de la teste, & de la baguette s'accordoient à la cadance desdits instrumens: Ainsi elles arriuoient toutes deuant le Theatre, où cessans de sonner, Alcine recitoit (en chantant & sonnans d'une Pandore, que luy presentoit l'une de sesdites Nimphe) les vers qui s'ensuiuent.

*Noires fureurs, ombres sans corps,  
L'effroy des viuans & des morts:  
Trompeuse bande, que j'appelle  
Impuissante, ou bien infidelle.*

Allez démons, foibles esprits,  
 Je vous quitte, & tiens à mespris.  
 Ainsi tous mes efforts derniers,  
 Pour arrester ces prisonniers,  
 Dont j'auois changé le visage,  
 En vain seront mis en usage?

Allez démons, &c.

La presence de ce grand Roy,  
 Et tant de beutez que ie voy  
 En charmes diuins & fertilles,  
 Ont rendu les miens inutilles.

Allez démons, &c.

J'auray donc au fond de ces bois  
 Si souuent au son de ma vois,  
 Rendu la nature esbahye,  
 Pour me voir à la fin trahye?

Allez démons, &c.

J'ayme bien mieux dans les Enfers,  
 Entre les flammes, & les fers,  
 Me voir sans mourir embrasée,  
 Que viure, & me voir mesprisée.

Allez démons, &c.

Les douze Nymphes sonnans & chantans  
 toutes ensemble ce refrain à la fin de cha-  
 cun couplet, se retiroient en apres vers ladi-  
 te forest, comme tristes & esperduës, où  
 estant rentrées avec Alcine, alors elles &

ladite forest disparoïssent, & se voyoit en  
mesme instant le Palais enchanté, au deuant  
duquel estoit la Piramide cy-deuant dicte,  
enrichie de plusieurs trophées d'armes &  
d'amours, dorez & diaprez, dans le soubasse-  
ment de laquelle on pouuoit voir eserit en  
lettre d'or fort lisible ceste prophetie.

*Le fameux Lyon seulement,  
Defera cest enchantement.*

Derriere ladite Piramide, à la face dudit  
Theatre, se voyoient arangez tout debout  
deuant les niches & colonnes dudit Palais  
sur vn long siege, les douze Cheualiers im-  
mobiles, comme statuës: lesquels retour-  
noient en leur sens aussi tost que le Roy iet-  
toit la veuë sur eux, & faultoient en place  
s'auançans. Lors disparoïssoit le Palais, &  
s'entendoient les voix des Nymphes d'Alci-  
ne, qui s'accordans avec leurs instrumens  
chantoient en s'esloignât ces derniers vers  
à deux chœurs, dont le refrain se reprenoit  
toutes ensemble.

*Où sont noz Palais dorez?  
Sont-ils des flammes deuorez?  
O bois, ô lieu si doux,  
Pourquoy vous perdons-nous?  
Beaux lieux par nous habitez,  
Et par nous maintenant quittez.*

O bois, &c.

Las d'un eternal Printemps,  
Vous rendiez nos esprits contans.

O bois, &c.

Vous qui des plaisirs d'amour  
Estiez l'agrecable seiour.

O bois, ô lieu si doux,  
Pourquoy vous perdons-nous?

Durant ceste musique, les douze cheualiers marchoyent tous d'un pas graue droict vers sa Majesté, luy rendant grace de leur totale deliurance: puis au son des viollons qui lors commençoient à sonner le grand Ballet, ils s'assembloient pour en commencer l'entrée.

---

**GRAND BALLEŒ DE DOVZE**  
Cheualiers desenchantez, dont les  
noms s'ensuiuent.

**MONSEIGNEVR** le Duc de Vandosme  
chef.

Monsieur le Duc de Rethz.

Monsieur le Conte de Cramail.

Monsieur le Baron de Termes.

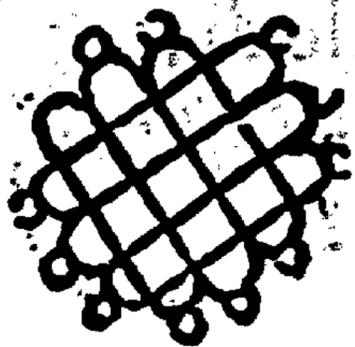
Monsieur le General des Galleres.

Monsieur le Conte de la Roche-guyon.  
 Monsieur de la Chataigneraye,  
 Monsieur de Chezy.  
 Monsieur de Vinsy.  
 Monsieur de Ioüy.  
 Monsieur le Baron de sainte Suzanne.  
 Monsieur de la Ferré.

**I**Ls estoient tous vestus d'une mesme fa-  
 çon, leurs pourpointz de lame d'argent,  
 les manches estroites, toutes chamarrées  
 de petits brasselets en broderie subtile de  
 petites perles & de plusieurs couleurs choi-  
 sies de soyes plattes, nuées avec or & argent,  
 battu & bruny, representant vn amas de  
 fucilles, fleurs & fruitz. Les bandes de  
 leurs chausses faictes de mesme, enfermées  
 de deux petits rangs de perles rondettes,  
 doublées de drap d'argent frizé, & le corps  
 dedans fait de drap d'or frizé à bouquets  
 de soye & d'argent façonnez sur l'estoffe, le  
 bas de soye incarnadin attaché: leurs brode-  
 quins estoient de brocatel incarnat brodez  
 à moitié de soye, & d'or meslé, & le haut ré-  
 ply de petits boutons d'or, & de pierreries.  
 Leurs casques en broderie fort releuée  
 d'or & d'argent sur vn fond de lamette in-  
 carnat & argent fort brillante. Ladite bro-

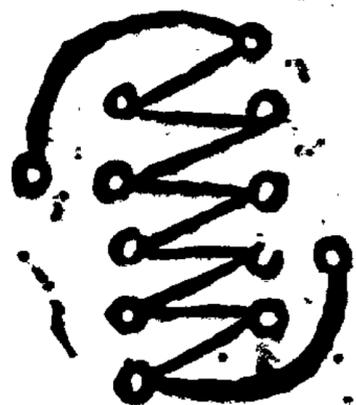
derie representoit toutes sortes de fleurs, renfermées de frizons d'or & d'argent plat, les vnes grandes, les autres petites après le naturel. Les grandes estoient par tout estédées avec leur tige, & les petites semées parmy, le tout comparty fort mignonnement: & sur les pands de leursdites cazaques de petits lamequins, faits en onde, pendoient tout à l'entour, lesquels estoient d'un satin incarnadin en broderie de perles: au bout de chacun estoit attaché vne estoille d'or au lieu de campâne: leurs riches coiffures faites à demy globes & demy arcades, l'un d'or bruny, l'autre d'argent battu, entremeslez de rouleaux & fleurons sur les bors: le fond estoit de satin incarnadin, tout remply de fleurettes en compartiment d'or & de soye: les demy globes, demie arcades, rouleaux & fleurons parsemez de bouquets, de plusieurs pierreries bien mises en oeuvre. Il y auoit trois cercles l'un sur l'autre, sans le tour du fond & celuy de la cime, où aboutissoient tous lesdits demy globes, demy arcades, rouleaux & fleurons: Le premier cercle enrichy de forces soucis, faits de iacintes accerties sur l'or: Le secōd cercle fait de diuerses pensées nuées de plusieurs couleurs, tant de diamãs, de rubis, saphirs, émeraudes, opalles, & au-

tres pierres fines, que de diuers émaux, selon le naturel desdites pensées : Le troisieme cercle, remply de petites rozes de diamans brillans, & de plusieurs perles rondes. Le fōd couuert de petites enseignes de pierres & d'or, & la cime de plumaches de toute façon, & de longues & petites aigrettes, au haut desquels il y en auoit vn d'excessiue grosseur & hauteur. Les fraizes qu'ils porteroient faites de fine dentelle fort grande, & les manches plissées semblablement: Ils tenoient chacun vn mouchoir de poind coupé d'or & d'argent dans la main: les masques dorez & decoupez à piece emportée par compartiment, tous lesquels ainsi parez faisoient vne entrée superbe, avec plusieurs entrelassemens, tant qu'ils se venoient ranger en haye, six d'vn costé & six de l'autre. Alors les viollons sonnoient la premiere partie de leur Ballet: & lesdits Cheualliers changeant de pas & de mesure, alloient former leur premiere figure, laquelle suiuant l'Alphabet des anciens Druides (trouué depuis quelques années dans vn vieil monument) representoit vn caractere d'iceluy Alphabet poincté du nombre de douze, signifiant



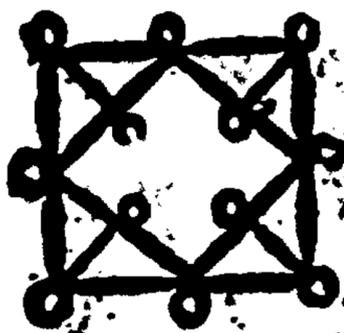
AMOUR PVISSANT.

De ceste premiere figure ils en formoiēt vne seconde, representant aussi vn autre caractere dudit Alphabet, poincté de mesme nombre; lequel signifioit,



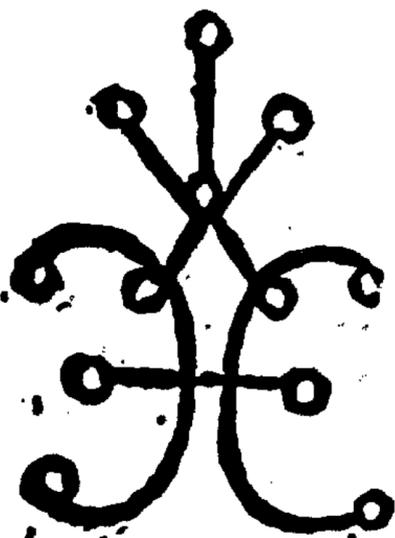
**AMBITIEUX DESIR.**

Et apres ceste seconde, ils en faisoient vne troisieme d'vn autre caractere, signifiant



**VERTVEUX DESSEIN.**

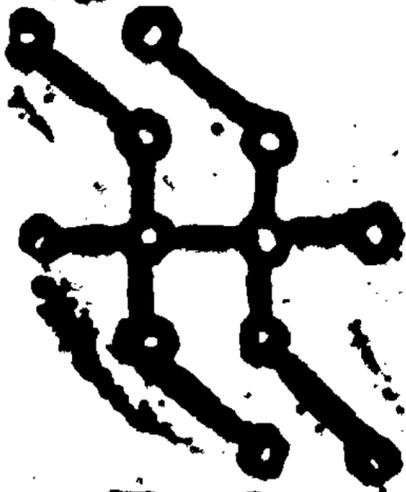
Et puis ceste quatrieme qui signifioit,



**RENOM IMMORTEL.**

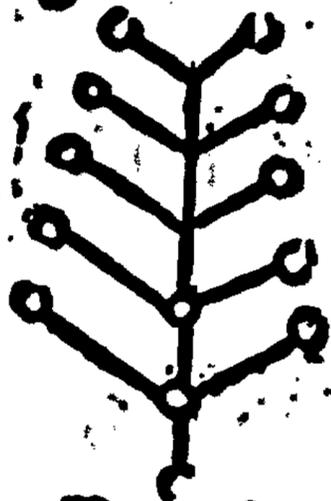
Les susdites figures se moquoient chacune d'vne cadance entiere, tournant ou retournant en leur mesme place: puis apres ces quatre, les viollons sonnoient la seconde partie du ballet, & les cheualliers d'vn

autre pas plus gay & plus releué presque du tout à capriolles, ils rentroient d'un bel ordre en la cinquieme figure, representant aussi un caractere, pointé du nombre susdit, signifiant



GRANDEUR DE COURAGE.

Et de la cinquieme à ceste sixieme, qui signifioit



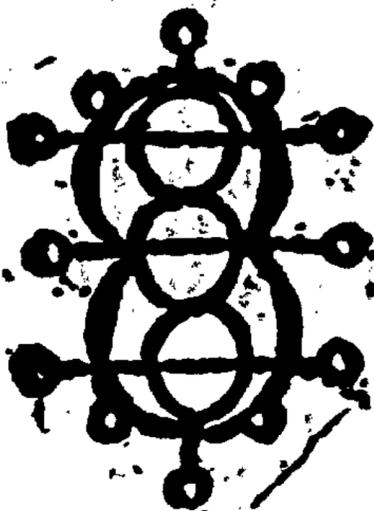
PEINE AGREABLE.

Puis la septieme signifiant,



CONSTANCE ES-PROVVEE.

Et la huitieme signifioit



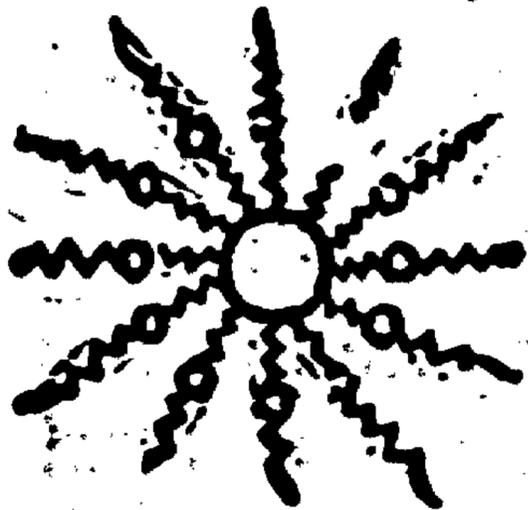
VERITE' COGNEVE.

Après ces huit figures bien formées & bien distinctement représentées. Les susdits violons sonnoient d'un nouvel air la troisième & dernière partie dudit Ballet. Et les douze Chevalliers changeans aussi d'un nouveau pas, venoient differemment à former la neuvième figure, représentant un caractère dudit Alphabet, lequel signifioit.



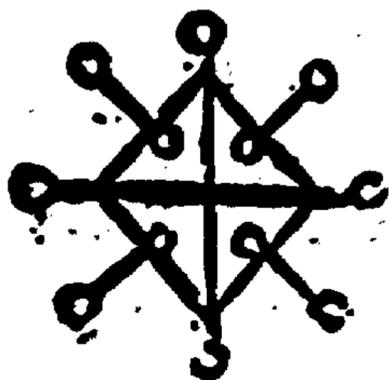
HEVREUX DESTIN.

Puis tomboient tousiours dansans en ceste dixiesme, dont le caractère signifioit.



AIME' DE TOVS.

En après ils venoient marquer ceste onzeziesme, signifiant



COVRONNE DE  
GLOIRE.

Et puis avec vne grauité superbe, ils formoient ceste dernière figure, marque du

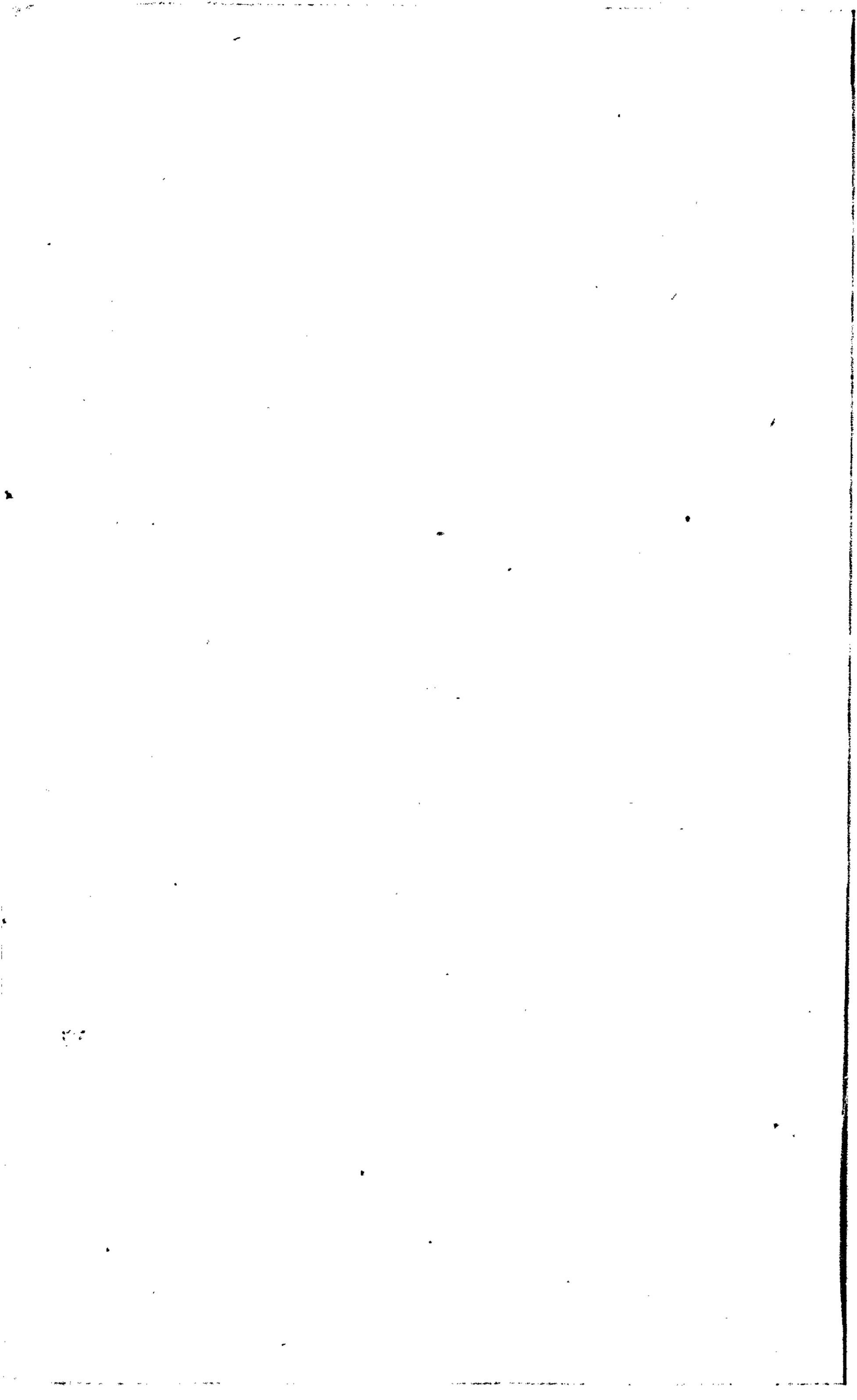
plus parfait caractere qui fust audit Alphabet, qui signifioit

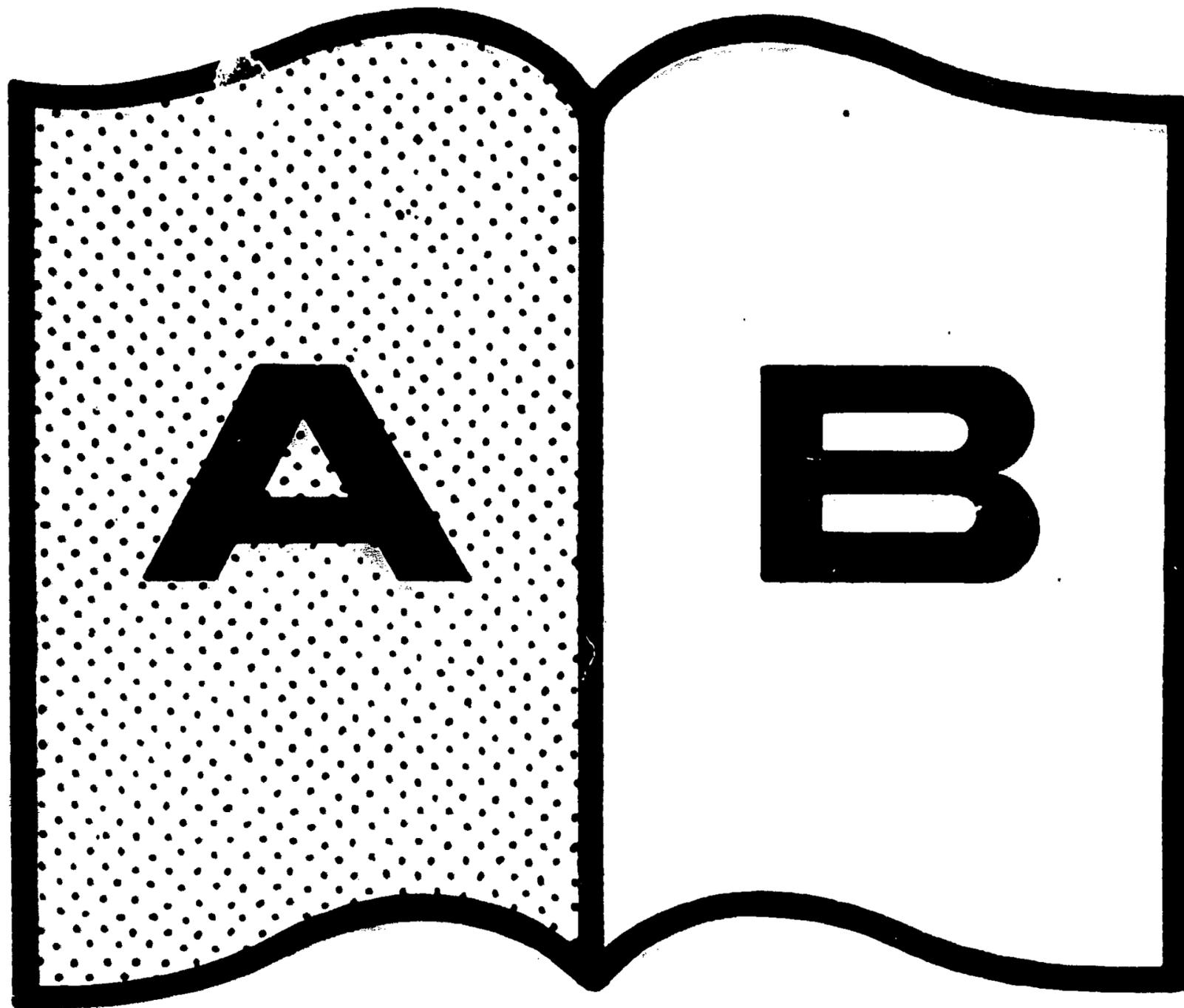


POUVOIR SUPRESME.

A la fin de laquelle ils se trouuoient au plus proche du theatre, où ils se repositoient iusques à ce que le Roy commandoit qu'õ dançast des branles: & les violons commençans à en sonner, lesdits Cheualiers alloiēt chacun prendre pour dancer avec eux telle Dame de la Cour qui leur plaisoit: & ayant cõmencé la dāce, plusieurs autres seigneurs & Gentils-hõmes qualifiez des plus dispots, prenoiēt aussi d'autres Dames à leur fantaisie, & se mesloiēt avec lesdits Cheualiers & seigneurs susdits audit bal, où toute sorte de dance fust dancée en apres, tant en general qu'en particulier, iusques à tant qu'il pleust à sa Majesté de se retirer.

F I N.





**Contraste insuffisant**

**NF Z 43-120-14**